

# Modalités d'admission à l'**ISGA École d'Ingénieur.e.s**

## I. Admission en 1<sup>re</sup> année du cycle préparatoire

### Conditions d'accès :

- Être titulaire d'un Baccalauréat scientifique ou technique dans l'une des séries suivantes :
  - Sciences Mathématiques A ou B
  - Sciences Physiques
  - Sciences de la Vie et de la Terre
  - Sciences et Technologies Électriques
  - Sciences et Technologies Mécaniques

### Pré-requis pédagogiques :

- Bon niveau en Mathématiques, Physique-Chimie et Langue française.
- Intérêt démontré pour les sciences de l'ingénieur et les technologies.

### Procédure de sélection :

L'admission s'effectue sur étude de dossier et entretien de motivation, pondérés à parts égales (50 % dossier / 50 % entretien).

L'admission est prononcée pour tout candidat obtenant une note finale  $\geq 10/20$ .

#### 1. Étude du dossier (50 %)

- Notes obtenues au baccalauréat, notamment en Mathématiques, Physique-Chimie et Français.
- Régularité du parcours académique et appréciations.
- Activités extrascolaires pertinentes ou projets scientifiques.

#### 2. Entretien (50 %)

- Motivation et projet personnel.
- Capacité d'expression et de raisonnement.
- Culture générale et ouverture scientifique.
- Aptitude à s'intégrer dans un environnement d'ingénierie.

## II. Admission en 2<sup>e</sup> année du cycle préparatoire

### Conditions d'accès :

- Être titulaire d'un baccalauréat scientifique ou technique.
- Avoir validé la 1<sup>re</sup> année d'une filière d'ingénierie accréditée, de classes préparatoires ou de faculté des sciences.

### Pré-requis pédagogiques :

- Maîtrise des fondamentaux en mathématiques et physique.
- Bonne compréhension des principes de sciences de l'ingénieur.

### Procédure de sélection :

Sélection sur dossier et entretien (50 % / 50 %), admission à partir de 10/20.

#### 1. Étude du dossier (50 %)

- Relevés de notes de la première année d'études supérieures.
- Résultats obtenus dans les matières scientifiques et linguistiques.
- Attestation de réussite ou de passage.

#### 2. Entretien (50 %)

- Vérification du niveau scientifique et cohérence du parcours.
- Motivation pour la poursuite du cursus ingénieur
- Capacité de raisonnement et curiosité scientifique.

## III. Admission en 1<sup>re</sup> année du Cycle Ingénieur (3<sup>e</sup> année du cursus)

### Conditions d'accès :

- Avoir réussi les deux années préparatoires au cycle d'ingénieur, ou être titulaire d'un diplôme Bac+2 scientifique ou technique reconnu par l'État (DEUG, DEUST, DEUP, BTS, DTS, ou tout diplôme équivalent) dans les spécialisations suivantes : Sciences et Techniques, Informatique, électronique, ou avoir réussi la 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle d'une filière d'ingénierie accrédité par l'état.
- Être titulaire d'un Bac + 2 en Mathématique – Informatique.

### Pré-requis pédagogiques :

- Connaissances en mathématiques, algorithmique, langages de programmation et réseaux informatiques.

### Procédure de sélection :

Évaluation à 50 % sur dossier et 50 % sur entretien, admission à partir d'une note globale  $\geq 10/20$ .

### 1. Étude du dossier (50 %)

- Notes dans les matières techniques et scientifiques.
- Langues et communication.
- Stages ou projets réalisés.

### 2. Entretien (50 %)

- Motivation et cohérence du projet d'ingénieur.
- Culture générale dans la spécialisation choisie.
- Capacité à travailler en équipe et à communiquer.

### 4. Admission en 2<sup>e</sup> année du Cycle Ingénieur (4<sup>e</sup> année du cursus)

#### Conditions d'accès :

- Être titulaire d'une Licence en Informatique, Mathématiques-informatiques reconnue par l'État ou un diplôme équivalent.
- Ou avoir validé la 1<sup>re</sup> année du cycle ingénieur dans une école publique ou privée reconnue dans une spécialisation en cohérence avec les spécialisations proposées par l'école.
- Les diplômes Bac+3 des écoles supérieures privées accréditées par l'Etat sont également acceptées sous réserve d'avoir de très bons résultats et les prérequis nécessaires.

#### Pré-requis pédagogiques :

- Maîtrise des concepts d'algorithmique, de programmation orientée objet, de bases de données et de systèmes d'exploitation.

#### Procédure de sélection :

Dossier et entretien (50 %/50 %), note finale  $\geq 10/20$ . Des tests techniques peuvent être exigés (SQL, JAVA, LINUX).

### 1. Étude du dossier (50 %)

- Relevés de notes des trois premières années d'enseignement supérieur.
- Attestations de stages ou projets réalisés.

### 2. Entretien (50 %)

- Motivation et projet professionnel.
- Compatibilité du profil avec le cycle ingénieur.
- Capacité à exposer un raisonnement technique.

**Synthèse de la procédure d'admission**

| Étape                | Pondération | Moyenne minimale | Composantes principales                  |
|----------------------|-------------|------------------|------------------------------------------|
| Étude du dossier     | 50%         | -                | Notes académiques, cohérence du parcours |
| Entretien individuel | 50%         | -                | Motivation, expression, raisonnement     |
| Seuil d'admission    | -           | $\geq 10/20$     | Décision de la commission pédagogique    |

**Organisation et garantie de transparence :**

- Les admissions sont validées par une commission d'admission composée du directeur pédagogique, du directeur de l'école d'Ingénieur et d'un professeur de la spécialité concernée.
- Chaque candidat reçoit une notification officielle de la décision (admission, refus ou liste d'attente).
- Les dossiers sont conservés dans le système académique sécurisé de l'ISGA (GESFO).
- Une charte d'équité et de non-discrimination encadre la procédure pour garantir la transparence et l'égalité des chances.